

Résumé compléments et échanges Visio E-VOLEI « application myFFvolley » Mardi 8 juillet 2026 Visioconférence

Présentateurs et Intervenants Ligue : Françoise de BERNON (Présidente), Pascale ROBINEAU (Présidente Commission Développement et Communication), Jean-Guy PERREAU, Nicolas LE BOULAIRE, Emilie MOREL-POTIRON

Participants : 20 participants de clubs

Début de réunion à 19h00

Objectif de la réunion

Présentation de **myFFvolley**, la plateforme de gestion des licences de la Fédération Française de Volley, destinée à simplifier les démarches des licenciés, des clubs et de la Ligue.

1. Création et renouvellement des licences

- Les licenciés doivent créer un compte avec une adresse e-mail personnelle.
- Le profil doit être complété avec les informations personnelles, une photo d'identité et un justificatif d'identité.
- Les renouvellements de licence traités via myFFvolley bénéficieront d'une validation administrative automatique.
- Les créations de licence et les mutations restent soumises à une validation de la Ligue (délai d'environ 15 jours) ainsi que les renouvellements de licences pris via l'espace club.

2. Gestion des licences par les clubs

Les clubs peuvent :

- consulter les demandes de licence ;
- vérifier et valider les dossiers ;
- gérer les documents (photo, pièce d'identité, certificat médical) ;
- attribuer différents rôles aux administrateurs ;
- suivre l'état des licences.

Il est recommandé de ne pas recréer dans myFFvolley les licences déjà saisies dans l'ancien Espace Club afin d'éviter les doublons.

3. Validation administrative obligatoire

Une licence n'est valable en compétition que lorsqu'elle possède une **validation administrative effective**.

Les clubs doivent vérifier avant chaque rencontre que tous les joueurs inscrits sur la feuille de match disposent d'une licence validée afin d'éviter toute sanction.

4. Surclassement médical

- Les surclassements doivent être établis avec un certificat médical conforme et à jour.
- Les certificats des saisons précédentes ne sont pas acceptés.
- La Ligue annonce un renforcement des contrôles et des sanctions en cas de fraude.

5. Paiement des licences

myFFvolley intègre **plusieurs solutions de paiement direct** dont HelloAsso ... , permettant :

- le paiement en ligne ;
- le paiement en plusieurs échéances ;
- le suivi automatique des règlements ;
- une réduction des traitements administratifs pour les clubs.

Recommandations

- Les clubs sont encouragés à utiliser myFFvolley dès cette saison pour toutes les licences.
- les licenciés doivent compléter leur profil ; pour un mineur ou un majeur sous tutelle, les représentants légaux doivent également le compléter.
- Les clubs doivent préparer les éventuels certificats de surclassement avant le début de la saison.
- Les administrateurs du club doivent être ajoutés dans l'application avec leur adresse e-mail personnelle (celle de leur compte/profil).
- Nicolas vérifiera les droits associés aux différents rôles (administrateur, gestionnaire de licences, etc.) et communiquera ces informations aux clubs.

Conclusion

myFFvolley vise à moderniser et simplifier la gestion des licences grâce à une dématérialisation complète des démarches, une validation plus rapide des licences et une meilleure intégration des paiements. Son adoption par les clubs permettra de réduire la charge administrative tout en sécurisant les procédures de validation des licences.